

**Bureau du 19 juin 2006**

**Décision n° B-2006-4356**

commune (s) : Vénissieux

objet : **Cession, à la Société Lyonnaise de conseil et de construction, d'une parcelle de terrain située 3, rue Pierre Brossolette**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier - Pôle opérationnel - Subdivision sud

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 8 juin 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Lors du Bureau en date du 11 avril 2005, la Société Lyonnaise de conseil et de construction (LC2) a été autorisée à déposer une demande de permis de construire sur la parcelle communautaire de 74 mètres carrés, cadastrée sous le numéro 936 de la section A et située 3, rue Pierre Brossolette à Vénissieux.

Aujourd'hui, il est présenté le dossier de cession de ce délaissé de voirie à la société LC2.

Aux termes du compromis qui est présenté, le bien serait cédé au prix de 34 400 €, calculé sur une constructibilité de 172 mètres carrés de surface hors œuvre nette (SHON), soit 200 € le mètre carré de SHON, admis par les services fiscaux ;

Vu ledit compromis ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** la cession, à la Société Lyonnaise de conseil et de construction, d'une parcelle de terrain située 3, rue Pierre Brossolette à Vénissieux.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer ledit compromis ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - Cette cession** fera l'objet des mouvements comptables suivants :

La somme à encaisser sur l'exercice 2006 sera inscrite sur les crédits du budget principal de la Communauté urbaine :

- produit de la cession : 34 400 € en recettes : compte 775 100 - fonction 820 - opération 0499,

- sortie du bien du patrimoine communautaire : 1 865,96 € en dépenses : compte 675 100 - fonction 820 et en recettes : compte 211 800 - fonction 820 - opération 0499,

- plus-value réalisée : 32 534,04 € en dépenses : compte 192 000 - fonction 01 et en recettes : compte 776 100 - fonction 01.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

